



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/10/15

Reçu en Préfecture le : 27/10/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 26 octobre 2015
D - 2015/515

Aujourd'hui 26 octobre 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Interruption de séance de 17h10 à 17h20

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Madame Ana maria TORRES, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE

**Fourniture de produits chimiques industriels pour
l'entretien des bassins et fontaines. Marché
2012-143. Autorisation de signature de l'avenant n°1**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D-2012/123 du 5 mars 2012, la signature du marché a pour objet la fourniture de produits de nettoyage des voies et sols, de traitement des eaux de bassins et fontaines et de matériels divers - Lot n°2 : fourniture de produits chimiques industriels pour l'entretien des bassins et fontaines, avec la société AS DIFFUSION.

Ce marché est à bons de commande avec un montant minimum annuel de 2 000 € HT annuel et de 8 000 € HT annuel. Ce marché a été notifié le 28 mars 2012 pour 4 ans.

Les commandes opérées servent à la fois pour l'entretien des fontaines et bassins, mais également au miroir d'eau.

Or, cette année, pour faire face aux forts pics de chaleur de cet été, une quantité plus importante de produits a dû être mise en œuvre, et le montant maximum du marché va être bientôt atteint.

Aussi, pour aller jusqu'au terme du marché fixé au 28 mars 2016, il est nécessaire d'augmenter le montant maximum de 4 480 € HT, portant le montant maximum du marché pour la dernière année de reconduction (28/03/15 au 28/03/16) à 12 480 € HT (soit une augmentation de 14 %). Par ailleurs, il convient d'ajouter un nouveau produit au périmètre du marché : le sel sous forme de pastilles (utilisées pour l'entretien du miroir d'eau).

Il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, après avis favorable de la commission d'appel d'offres, à signer l'avenant au marché n°2014-123 relatif à la fourniture de produits chimiques industriels pour l'entretien des bassins et fontaines.

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, Rubrique 813 - article 6068.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 octobre 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE



Fourniture de produits chimiques industriels pour l'entretien des bassins et fontaines

Marché n°2015-116

Avenant n°1

Entre les soussignés,

La Mairie de Bordeaux, représentée par son Maire, dont l'adresse est place Pey Berland, 33 077 Bordeaux cedex,

d'une part,

Et le titulaire ci-dessous désigné,

M. Alain WATZ, représentant la société AS DIFFUSION, dont le siège social est à POMAREZ (40 360) Zone artisanale 251 chemin du yout (BP 24) , inscrite au SIRET sous le n°47903296300023,

d'autre part

Après avoir rappelé et exposé que :

Procédure de passation : appel d'offres ouvert

Suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, la société AS DIFFUSION a été désignée titulaire du marché n°2014-113 ayant pour la fourniture de produits chimiques industriels pour l'entretien des bassins et fontaines.

Ce marché a été notifié le 28 mars 2012, pour une durée d'un an, reconductible trois fois un an. Il est à bons de commande avec un montant minimum annuel de 2 000 € ht et maximum annuel de 8 000 € ht.

Il est convenu ce qui suit :

Article I. Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet :

- d'augmenter le montant maximum du marché pour la dernière période,
- d'ajouter un prix au bordereau des prix.

Article II. Augmentation du montant maximum du marché

Le montant maximum du marché pour la dernière période du marché (du 28 mars 2015 au 28 mars 2016) est porté à 12 480 € ht.

Article III. Ajout d'un prix au bordereau des prix

Est ajouté au bordereau des prix unitaires le prix suivant :

N°	DESIGNATION	CONDITIONNEMENT SOUHAITE	Prix Unitaire HT
3	Sels ^pastilles aqduxion	Sacs de 25 kg	10,95

Article IV. EFFET DE L'AVENANT

Toutes les clauses du marché, non modifiées par le présent avenant, demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contradictoires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contradiction.

Fait en un original, à Bordeaux, le

Pour le titulaire	Le représentant du pouvoir adjudicateur
M. Watz	Jean-Michel GAUTÉ Adjoint au Maire Délégué Pour les Marchés Public